

COMITES D'ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS...

...UNE BONNE ADRESSE :

**Sté CONFIDIS** - TÉL. 441-40-76

12 bis, rue Antoine-Buliot, 60710 CHEVRIERES

CHOCOLATS DE FIN D'ANNÉE

CONFISERIE

JOUETS — CADEAUX

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION

**TÉLÉ-ME****LELE**

CREIL — NOGE

PHILIPS — PATHE — SIEME

**10 Octobre :****JOURNÉE NATIONALE  
DANS LE E**

Les patrons n'ont pas compris que tous les travailleurs de la construction veulent VIVRE dignement du fruit de leur travail. La commission paritaire du 25/9/1973 n'a pu conclure à un accord du fait de la mauvaise volonté de la chambre patronale régionale de vouloir satisfaire les justes revendications des travailleurs, en particulier la valeur du point à 11 F.00, car il y a en cause, en plus de l'augmentation des salaires en fonction du coût de la vie, un rattrapage à faire par suite du lourd contentieux laissé pour compte. En effet, en comparant d'autres industries, les travailleurs de la construction ne sont plus des ouvriers à part entière. Tous constatent avec amertume la diminution de leur pouvoir d'achat en fonction des salaires pratiqués dans la construction.

Bien sûr, les patrons font observer qu'il est possible de gagner sa vie à condition de coucher sur le chantier. Cela doit cesser, tous les travailleurs doivent faire entendre leurs voix. Seul le nombre sera la garantie de meilleurs salaires dans la construction.

Actuellement, combien de travailleurs se trouvent dans l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires qui dépassent dans certains cas les 50 heures par semaine.

De plus, l'inflation, la hausse galopante des prix, le poids toujours plus lourd des impôts, l'insuffisance croissante des prestations familiales aggravent de plus en plus leurs difficultés. Pouvoir et patronat montrent leur incapacité à résoudre les grands problèmes économiques et sociaux de notre temps ; dans le bâtiment comme ailleurs.

Principaux artisans d'une industrie de premier plan, qui participe de façon déterminante à la prospérité du pays, français et émigrés connaissent des conditions de rémunérations parmi les plus basses, des conditions de travail les plus mauvaises.

L'absence de la garantie de l'emploi au niveau de l'entreprise et de la profession devient également insupportable.

Le refus des patrons de tous les secteurs de la construction de satisfaire les revendications essentielles suscite légitimement leur colère.

C'est pourquoi le 10 OCTOBRE 1973 ils feront de la JOURNÉE NATIONALE

**CRÉDIT AUTO**

CARAVANE - BATEAU

CETELEM - COFICA

**Jean SYLLA, un Conseiller Général  
au service des travailleurs et des démocrates**

Avec Jean SYLLA, les Communistes font leur entrée au Conseil Général de l'Oise. Mais qui est Jean SYLLA ?

Jean SYLLA est né à Beauvais le 26 décembre 1929, dans une famille de cinq enfants dont le père, aujourd'hui décédé, était agent à la S.N.C.F.

Marié et père d'un garçon de 13 ans, il est employé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Beauvais.

Entré à la Société La Brosse et Dupont, à Beauvais, en 1946, il prend alors conscience des méfaits de l'exploitation capitaliste. Il adhère au syndicat C.G.T., en devient un militant, accède à la Direction de l'Organisation Syndicale et participe aux luttes des travailleurs de l'entreprise.

En 1947 il donne son adhésion au Cercle de l'U.J.R.F. de Beauvais et devient, en 1948, un des responsables départementaux.

Dès la constitution du Mouvement des Combattants de la Paix et de la Liberté, en 1949 (aujourd'hui Mouvement de la Paix) il y apporte sa contribution et participe depuis à toutes les actions notamment contre les guerres d'Indochine, d'Algérie, du Vietnam, des campagnes contre le réarmement allemand et en faveur du désarmement dans le monde.

Après dix-huit mois de service militaire, il retrouve son emploi pour peu de temps, en novembre 1951.

À la fin de l'année 1951 et au début de 1952, une récession économique frappe la Société où il travaille et la direction procède à des licenciements

qui touchent de nombreux travailleurs. C'est alors qu'il figure dans la deuxième vague de licenciements. L'activité syndicale qu'il avait menée avant son départ au service militaire n'y était certainement pas étrangère.

Il entre à la Caisse de Sécurité Sociale de Beauvais à la fin de février 1952 et milite de nouveau au syndicat.

Il se marie en 1954 et vient habiter à Mouy.

Le coup de force du 13 mai 1958 le voit participer aux actions de masse contre l'avènement du pouvoir gaulliste.

En 1960, il est élu à la Commission exécutive et en 1962 au Bureau de l'Union Départementale des Syndicats C.G.T.

Entre temps, il devient le Secrétaire du Syndicat de la Caisse de Sécurité Sociale.

Militant actif, tant à l'entreprise qu'au niveau départemental, il se dépense sans compter pour la défense des intérêts légitimes de ses collègues de travail, comme de ceux des travailleurs du département.

Epris de liberté, opposé aux injustices, il agit pour une vie meilleure.

Lors de la grande grève de mai et juin 1968, il est sans cesse sur la brèche pour lutter aux côtés des travailleurs pour la satisfaction de leurs légitimes revendications.

Lors des législatives de mars 1973, il est candidat du Parti Communiste Français face à Bénart dans la circonscription de Beauvais-Sud, l'homme de l'U.D.R. Après une brillante campagne, il réalise un excellent score.

Enfin, dernièrement, il était désigné par la Fédération de l'Oise du Parti Communiste Français comme candidat aux élections cantonales dans le Canton de Mouy.

Il y est maintenant élu après une campagne électorale active et enthousiaste.

Militant connu et apprécié de tous dans le Canton, homme affable et d'une grande intégrité morale, il est aujourd'hui le représentant des travailleurs et de tous les démocrates au sein de l'Assemblée Départementale où il va maintenant défendre leurs intérêts.

**Super Point de Vente du Meuble de qualité**

AUX BONNES MEUBLES